

JD-Consultant devient le « Le Département Personnes Vulnérables d'Olifan GROUP ».

Publié le : 02/09/2015

Auteur : Olifan Group

JD-Consultant,

devient

« Le Département Personnes Vulnérables d'Olifan GROUP »

Depuis 2011, JD Consultant vous accompagne dans votre activité auprès des personnes protégées et a su s'imposer comme un cabinet de référence en conseil de gestion de patrimoine pour le monde de la tutelle.

Le succès des deux conventions « ABRIPARGNE » ([voir le clip ici](#)) et des formations délivrées par Jacques DELESTRE témoignent de ce positionnement réussi.

Afin de faire face efficacement aux enjeux de demain, et de conserver le même niveau de qualité de service, Jacques DELESTRE et son équipe, ont décidé d'intégrer Olifan GROUP pour devenir Le Département Personnes Vulnérables d'Olifan GROUP.

Olifan GROUP est né récemment de la fusion de 9 cabinets de gestion de patrimoine, installés dans huit villes de France et est devenu rapidement un des acteurs de référence dans le conseil en stratégie patrimoniale et en investissements.

La création d'Olifan GROUP s'est faite sur des valeurs que partage JD Consultant : Le client d'abord, le professionnalisme, Le respect, l'engagement et le dynamisme.

« Le Département des Personnes Vulnérables d'Olifan GROUP »

continuera à répondre aussi efficacement aux demandes des intervenants tutélaires en leur apportant plus de service et plus de proximité :

- Création dans chacune des régions d'Olifan GROUP une antenne du Département Personnes Vulnérables avec des collaborateurs formés sur les problématiques des MJPM,
- Création et coordination avec l'Université Nice Sophia Antipolis du premier Diplôme Universitaire sur le Gestion du Patrimoine des personnes protégées, des informations en [cliquant ici](#).
- Formations spécifiques dans toutes les régions, voir notre catalogue en [cliquant ici](#).
- Outils plus performants pour les intervenants tutélaires (accès informatique unique pour les MJPM ou associations tutélaires reprenant toutes les informations et situations des contrats pour chaque majeur protégé).

De plus le Département Personnes Vulnérables bénéficie de procédures juridiques, de moyens de contrôle et du suivi de la réglementation mis en place par Olifan GROUP.

Les prestations aux MJPM seront ainsi toujours délivrées dans une totale indépendance.

Bref un tournant important que l'équipe de JD Consultant prend avec enthousiasme.

Le Cannet le 20 juillet 2015

Téléchargez le rapport d'activité en [cliquant ici](#).